



# Communiqué de presse

Embargo: 24.5.2018, 9h15

---

## 3 Travail et rémunération

N° 2018-0214-F

Enquête suisse sur la population active et statistiques dérivées: heures de travail

### Plus de 7,8 milliards d'heures travaillées en 2017

Neuchâtel, 24 mai 2018 (OFS) – **En 2017, 7,861 milliards d'heures de travail ont été dénombrées dans le cadre professionnel. Entre 2012 et 2017, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps s'est réduite en moyenne de 15 minutes pour s'établir à 41 heures et 7 minutes, alors que le nombre annuel de semaines de vacances a poursuivi sa progression régulière pour se chiffrer à 5,14 semaines, indique l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Selon la statistique du volume du travail (SVOLTA), le nombre d'heures travaillées par l'ensemble des actifs occupés en Suisse a diminué de 0,4% en 2017 par rapport à l'année précédente pour atteindre 7,861 milliards. L'année 2017 a toutefois vu plus de jours fériés coïncider avec des jours ouvrables que l'année 2016. Sans cet effet, le volume de travail n'aurait pas baissé, mais augmenté de 0,5%, conséquence d'une hausse du nombre d'emplois (+0,7%) et d'une baisse de la durée hebdomadaire effective de travail par emploi (-0,2%).

#### Recul de la durée effective de travail des salariés

Entre 2012 et 2017, la durée hebdomadaire effective de travail des salariés à plein temps (sans les salariés propriétaires de leur entreprise) s'est contractée de 15 minutes. Elle s'établissait à 41 heures et 7 minutes en 2017. Le nombre de semaines de vacances a poursuivi sa progression régulière, passant de 5,05 à 5,14 semaines par année, soit un gain de 0,4 jour. Les salariés âgés de 20 à 49 ans disposent de 4,92 semaines de vacances, contre 5,31 semaines pour les 15-19 ans et 5,62 semaines pour les 50-64 ans.

#### Plus de 45 heures hebdomadaires dans le secteur primaire

Ce sont les salariés à plein temps du secteur primaire qui ont accompli la charge de travail la plus élevée par semaine (durée effective de 45 heures et 35 minutes en 2017). Suivent, dans l'ordre, les branches «Hébergement et restauration» (42 heures et 30 minutes), «Activités financières et d'assurances» (41 heures et 44 minutes), et «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (41 heures et 29 minutes).

### Taux d'heures supplémentaires

En 2017, le taux d'heures supplémentaires des salariés à plein temps, soit la durée annuelle d'heures supplémentaires en % de la durée annuelle contractuelle du travail, s'est élevé à 2,2%. Des différences s'observent entre les branches économiques : le taux le plus élevé a été relevé dans la branche « Activités financières et d'assurance » (3,5%), tandis que le plus faible a été recensé pour les salariés dans la branche « Agriculture, sylviculture » (1,0%).

### Taux d'absences pour raison de santé

Les absences pour raison de santé (maladie ou accident) ont représenté la part la plus importante (77%) du volume annuel d'absences des salariés, suivies des absences liées au congé maternité (11%) et de celles pour cause de services militaire ou civil (7%). Le taux d'absences pour raison de santé (maladie ou accident) des salariés à plein temps s'est établi à 3,1% en 2017. Le taux le plus faible (2,2%) a été constaté dans la branche « Hébergement et restauration », celui le plus élevé (4,3%) dans la branche « Immobilier, activités administratives ».

### Comparaisons internationales

En 2017, parmi les pays de l'UE28/AELE, les heures hebdomadaires effectives de travail des salariés à plein temps les plus élevées ont été observées en Islande (42 heures et 54 minutes), devant la Suisse (42 heures et 36 minutes), le Royaume-Uni (40 heures et 42 minutes) et la Roumanie (40 heures et 36 minutes). Les durées les moins élevées ont été relevées en France (37 heures et 36 minutes) et en Finlande (37 heures et 48 minutes). La durée au sein de l'UE28 s'élevait en moyenne à 39 heures et 24 minutes.

En considérant l'ensemble des actifs occupés, la Suisse (35 heures et 54 minutes) se situe toutefois parmi les pays dont les durées hebdomadaires effectives de travail sont les moins élevées en 2017, ceci en raison de la forte proportion de personnes occupées à temps partiel. La durée la plus haute et la plus basse ont été enregistrées respectivement en Grèce (40 heures et 42 minutes) et aux Pays-Bas (31 heures et 48 minutes), la moyenne de l'UE28 s'établissant à 36 heures et 24 minutes.

En rapportant le volume total d'heures travaillées à l'ensemble de la population de 15 ans et plus, l'Islande (31 heures et 6 minutes), puis la Suisse (23 heures et 24 minutes), devant la République tchèque et l'Estonie se situent parmi les pays en tête des pays de l'UE28/AELE. La position de la Suisse s'explique par la part élevée de personnes participant au marché du travail. Les durées les moins élevées ont été relevées en Italie (16 heures et 6 minutes) et en Grèce (16 heures et 36 minutes). La moyenne de l'UE28 s'établit à 19 heures et 30 minutes.

Les données sur les comparaisons internationales sont publiées par Eurostat (état : avril 2018) et sont tirées des enquêtes sur les forces de travail (en Suisse : enquête suisse sur la population active). Il s'agit ici des heures effectives de travail directement relevées durant la semaine de référence. Ces données ont l'avantage de permettre des comparaisons internationales.

Les données consolidées par l'OFS de la statistique dérivée SVOLTA calculent la durée effective du travail sur la base de diverses composantes : les heures contractuelles, les heures supplémentaires et les heures d'absences. Cette méthode permet d'obtenir des résultats plus solides, mais non comparables sur le plan international.

.....  
**Renseignements:**

Rongfang Li, OFS, Section Travail et vie active, tél.: +41 58 463 64 86,

e-mail: [rongfang.Li@bfs.admin.ch](mailto:rongfang.Li@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

.....

**Offre en ligne:**

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2018-0214](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2018-0214)

La statistique compte pour vous. [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Secrétariat d'Etat à l'économie a eu accès aux informations statistiques contenues dans le présent communiqué de presse, de manière limitée, contrôlée et sous embargo, trois jours ouvrables avant leur mise à disposition du public.

## **Annexe méthodologique**

### **Statistique du volume du travail (SVOLTA)**

La SVOLTA est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) ainsi que d'autres sources. Le but principal **de la SVOLTA est l'estimation des heures de travail effectivement accomplies dans l'économie suisse**. Le volume de travail se réfère au nombre total d'heures de travail productives au sens de la comptabilité nationale. La SVOLTA prend donc en considération :

Les personnes, indépendantes ou salariées, qui ont travaillé au moins une heure contre rémunération durant l'année de référence.

Les personnes qui, sans être rémunérées, ont collaboré dans l'entreprise familiale pendant l'année de référence.

Le volume effectif du travail et ses composantes (heures normales, heures supplémentaires et heures d'absences) sont calculés annuellement selon le concept intérieur (ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire suisse), conformément à l'usage de la comptabilité nationale. Le volume effectif de travail s'obtient en additionnant les durées annuelles effectives du travail pour l'ensemble des emplois de l'économie suisse. La durée effective du travail correspond au nombre d'heures de travail normalement effectuées, auxquelles on ajoute les heures supplémentaires et dont on soustrait les absences.

### **Enquête suisse sur la population active (ESPA)**

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau International du Travail (BIT) et sur les normes d'Eurostat applicables aux enquêtes sur les forces de travail.

De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2<sup>e</sup> trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées 4 fois sur 1 an et demi. L'échantillon de base dès 2010 est constitué d'environ 100'000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 20'000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidente permanente de 15 ans et plus.

En 2017, pour la période 2010-2016, la pondération des données de l'ESPA a été améliorée grâce à de nouveaux calages basés sur des données des assurances sociales. La prise en compte de ces nouvelles dimensions nous permet des gains en terme de précision statistique, notamment en ce qui concerne le statut sur le marché du travail (actif occupé/chômeur au sens du BIT/non-actif). Le changement de périodicité ainsi que l'amélioration de la pondération de l'ESPA génère une rupture de série sur une partie des résultats entre 2009 et 2010 ; cette rupture s'observe également dans la SVOLTA.

L'ensemble des résultats trimestriels et annuels de l'ESPA et des statistiques dérivées de l'ESPA (dont la SVOLTA) sont également accessibles sous forme de tableaux à télécharger sur le portail statistique de l'OFS.

**T1 Volume annuel effectif du travail selon le sexe, la nationalité, le taux d'occupation et le statut d'activité, en millions d'heures, 2012-2017**

SVOLTA

Concept intérieur <sup>1)</sup>	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Sexe</b>						
Hommes	4 699	4 684	4 707	4 812	4 860	4 842
Femmes	2 795	2 809	2 889	2 968	3 032	3 019
<b>Nationalité</b>						
Suisses	5 236	5 174	5 175	5 276	5 342	5 281
Etrangers	2 258	2 318	2 421	2 504	2 550	2 580
<b>Taux d'occupation</b>						
Plein temps (90%-100%)	5 940	5 915	5 929	6 049	6 110	6 082
Temps partiel (moins de 90%) dont	1 553	1 577	1 668	1 731	1 782	1 779
Temps partiel I (50-89%)	1 132	1 151	1 232	1 283	1 315	1 314
Temps partiel II (moins de 50%)	421	425	435	448	467	465
<b>Statut d'activité</b>						
Indépendants	743	740	716	685	685	657
Salariés propriétaires de leur entreprise	365	353	361	393	431	415
Collaborateurs familiaux	110	111	108	103	102	107
Salariés	5 981	5 998	6 128	6 319	6 390	6 404
Apprentis	295	290	284	282	284	278
<b>Total</b>	<b>7 494</b>	<b>7 492</b>	<b>7 596</b>	<b>7 780</b>	<b>7 892</b>	<b>7 861</b>

1) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.

**T2 Composantes de la durée hebdomadaire effective du travail des salariés à plein temps<sup>1)</sup>, en heures par emploi, 2012-2017**

SVOLTA

Concept intérieur <sup>2)</sup>	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2012-2017
Durée hebdomadaire contractuelle du travail	41,94	41,91	41,89	41,91	41,88	41,89	-3 min
+ Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	1,00	1,00	0,97	0,97	0,95	0,92	-5 min
- Durée hebdomadaire des absences	1,58	1,69	1,57	1,59	1,66	1,69	7 min
= Durée hebdomadaire effective de travail	<b>41,36</b>	<b>41,21</b>	<b>41,28</b>	<b>41,29</b>	<b>41,17</b>	<b>41,11</b>	<b>-15 min</b>

1) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.  
2) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.

**T3 Salariés à plein temps<sup>1)</sup> : composantes de la durée hebdomadaire effective du travail, taux d'absences, taux d'absences en raison de maladie/accident et taux d'heures supplémentaires selon la section économique<sup>2)</sup>, 2017**

SVOLTA

Concept intérieur <sup>3)</sup>	Durée hebdomadaire contractuelle du travail	Durée hebdomadaire des absences <sup>4)</sup>	Durée hebdomadaire des heures supplémentaires	Durée hebdomadaire effective du travail	Taux d'absences <sup>4)</sup>	Taux d'absences en raison de maladie/accident	Taux d'heures supplémentaires
	en heures par emploi				en %		
<b>Section économique NOGA</b>							
A Agriculture, sylviculture	47,22	2,12	0,48	45,58	4,5	4,1	1,0
B-E Activité industrielle, prod. d'énergie	41,51	1,63	0,84	40,72	3,9	2,9	2,0
F Construction	41,96	2,15	0,71	40,52	5,1	4,0	1,7
G Commerce, réparation	41,84	1,77	0,92	41,00	4,2	3,2	2,2
H Transports et entreposage	41,96	1,99	0,64	40,61	4,7	3,9	1,5
I Hébergement et restauration	42,82	1,13	0,82	42,50	2,6	2,2	1,9
J Information et communication	41,15	1,39	1,36	41,12	3,4	2,6	3,3
K Activités financières et d'assurance	41,68	1,42	1,47	41,73	3,4	2,3	3,5
L/N Immobilier, activités administratives	42,03	2,10	0,87	40,81	5,0	4,3	2,1
M Act. spécialisées, scient. et techniques	41,69	1,46	1,27	41,49	3,5	2,4	3,0
O Administration publique	41,89	1,56	0,55	40,89	3,7	2,8	1,3
Q Santé humaine et action sociale	42,24	1,87	0,52	40,89	4,4	3,5	1,2
R/S/T Autres activités de services	41,81	1,83	0,94	40,92	4,4	3,4	2,2
<b>A-T Total</b>	<b>41,89</b>	<b>1,69</b>	<b>0,92</b>	<b>41,11</b>	<b>4,0</b>	<b>3,1</b>	<b>2,2</b>

- 1) Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus.
- 2) Les données pour la section économique « Enseignement » ne sont pas présentées dans ce tableau en raison de la difficulté du relevé des composantes du temps de travail. Elles sont cependant intégrées dans le total.
- 3) Ensemble des activités productives effectuées à l'intérieur du territoire économique suisse.
- 4) Comprend les absences pour raisons de maladie/accident, congé maternité, service militaire ou civil, protection civile, réduction de l'horaire de travail, conflit de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Les vacances et les jours fériés ne sont pas considérés comme des absences.

**T4 Durée hebdomadaire effective du travail en comparaison internationale (UE28 et AELE), 2017**

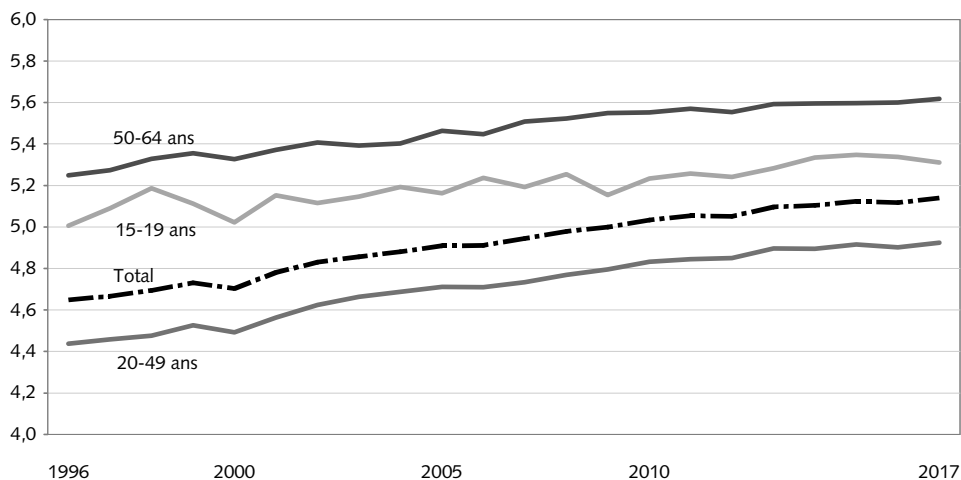
	Salariés à plein temps	Personnes actives occupées (y compris temps partiel et indépendants)	Population 15 ans et plus
	en heures		
<b>Suisse</b>	42,6	35,9	23,4
<b>UE-28</b>	39,4	36,4	19,5
Belgique	38,4	36,3	18,2
Bulgarie	40,1	40,0	20,8
République tchèque	39,4	38,9	22,7
Danemark	38,2	33,8	19,8
Allemagne	40,0	34,9	20,6
Estonie	40,2	38,2	22,9
Irlande	38,7	35,8	20,7
Grèce	40,4	40,7	16,6
Espagne	38,9	36,8	17,7
France	37,6	35,9	18,1
Croatie	39,6	38,8	17,8
Italie	38,3	36,5	16,1
Chypre	40,3	38,1	20,9
Lettonie	39,8	38,3	21,3
Lituanie	39,2	37,7	21,2
Luxembourg	40,4	37,2	20,8
Hongrie	39,1	38,5	20,8
Malte	39,1	37,5	20,1
Pays-Bas	39,9	31,8	19,4
Autriche	39,4	34,9	20,2
Pologne	40,0	39,4	21,1
Portugal	39,6	37,9	20,4
Roumanie	40,6	38,8	20,3
Slovénie	39,3	37,6	20,5
Slovaquie	38,9	38,4	21,1
Finlande	37,8	35,7	19,2
Suède	38,5	35,2	21,5
Royaume-Uni	40,7	35,7	21,5
<b>AELE</b>			
Islande	42,9	38,6	31,1
Norvège	37,9	33,6	20,5

Source: Office statistique de l'Union européenne, Eurostat

État au 20.04.2018

**Nombre de semaines de vacances par année des salariés à plein temps (sans les salariés propriétaires de leur entreprise) selon les groupes d'âge, 1996-2017**

G1

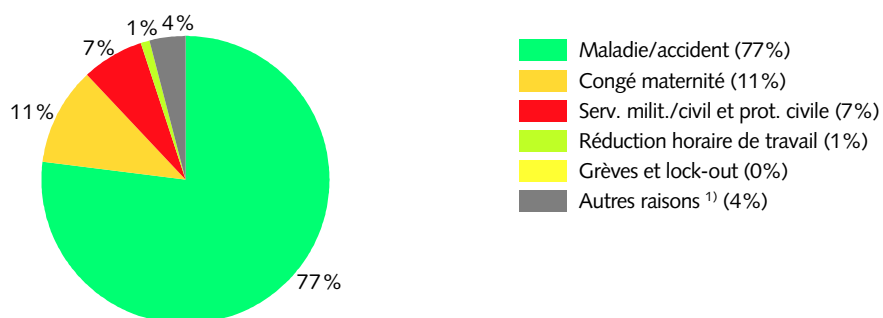


Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2018

**Volume annuel des absences des salariés en 2017, par raison d'absence, répartition en %**

G 2



<sup>1)</sup> Comprend les absences en raison du mauvais temps et les absences pour des raisons personnelles ou familiales.

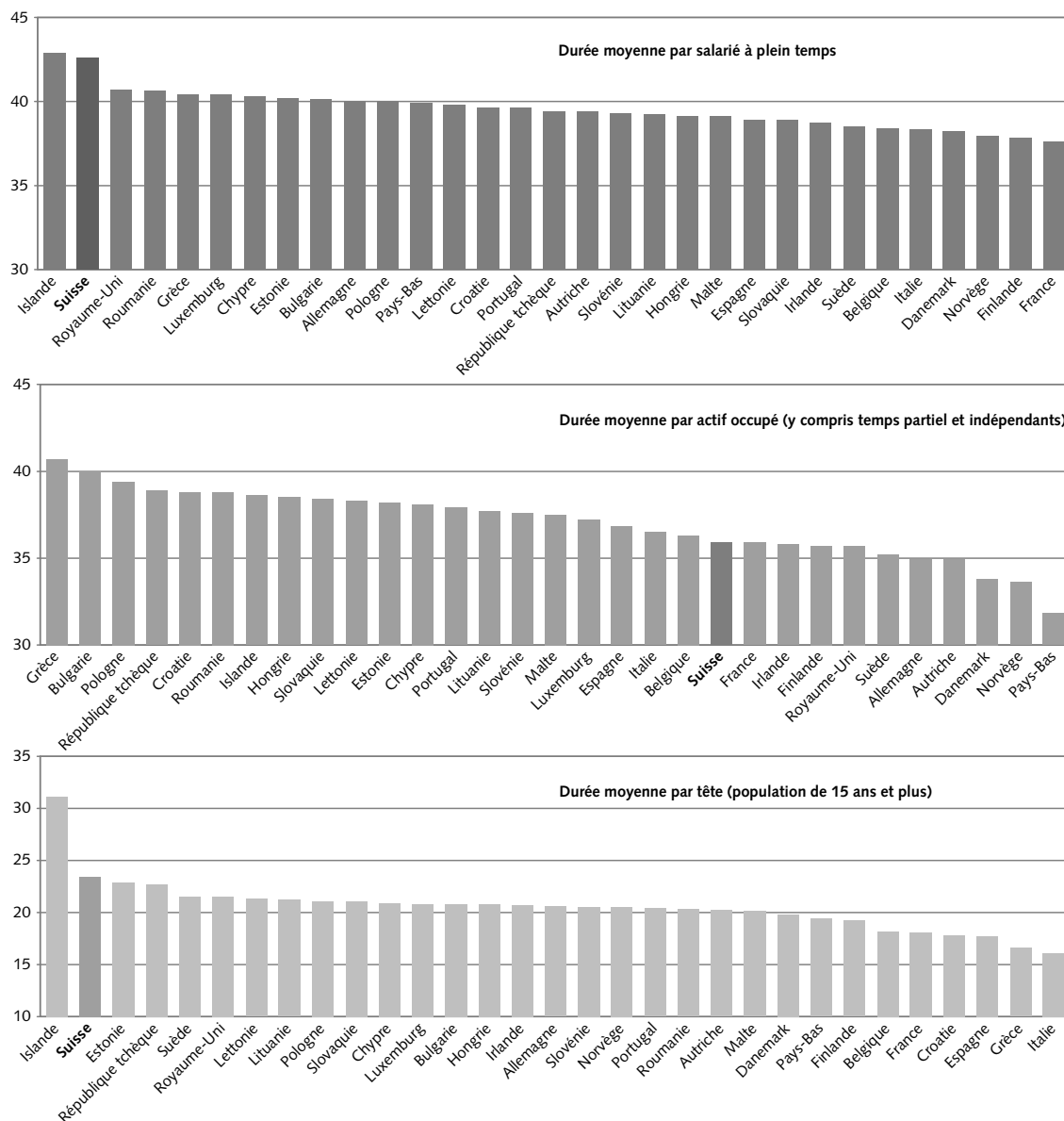
Source: OFS - Statistique du volume du travail, SVOLTA

© OFS, Neuchâtel 2018



Durée hebdomadaire effective du travail en comparaison internationale (UE28 et AELE), en heures, 2017

G 3



Source: Office statistique de l'Union européenne, Eurostat

© OFS, Neuchâtel 2018